

Odile Deligny
18, rue de la Commanderie
77840 – Crouy-sur-Ourcq

Crouy, le 29 Novembre 2017

Chantal Marengo-Deligny
16, avenue de Fussy
77840 – Crouy-sur-Ourcq

A

Madame le Commissaire-Enquêteur
Mairie
Place de la Mairie
77840 - Crouy-sur-Ourcq

Objet : Plan Local d'Urbanisme

Madame le Commissaire-Enquêteur,

Suite à l'enquête publique, **nous vous faisons part de notre désaccord concernant ce PLU** tel qu'il est envisagé !

Nous habitons Crouy depuis que nous y sommes nées (nous sommes jumelles), pas loin de 70 ans, Notre père y est né. Nous faisons partie d'une famille de crouyciens depuis plusieurs générations, notre arrière-grand-père, notre grand-père et notre père étaient entrepreneurs de maçonnerie et jamais ils n'auraient pu envisager de construire là où la mairie de Crouy l'envisage...

Depuis des générations toutes les vieilles maisons de Crouy, hors centre-ville sont construites en hauteur, pas une maison des avenues de Fussy, de la Gare, ou de Coulombs n'est construite de plein pied (hormis les maisons datant de moins de 40 ans)...

Nos aïeux étaient peut-être moins instruits que nous, mais ils avaient apparemment ce que la jeune génération a perdu : "la jugeote et le bons sens !!!". Construire en zone "avec remontées de nappe sub-affleurante et remontées de nappe phréatique très fortes" n'est pas responsable ...

Mettre du béton là où il y avait des vergers ou des prairies non plus, l'eau devra s'écouler dans des égouts qui ne seront plus adaptés ! Ce qui entraînera des surcoûts ? Tout cela a-t-il été prévu ? à la charge de qui ?

Et va-t-on avoir, comme notre bourg voisin Lizy-sur-Ourcq, le triste record du nombre de citoyens assistés, un centre-ville mort depuis que les grandes surfaces s'implantent en périphérie, un manque total de médecins (je rappelle que pour l'instant il n'y a qu'un médecin à temps partiel dans notre village), etc.

D'autre part, y a-t-il une vraie demande pour avoir un si grand nombre de logements supplémentaires ? Pour quel type de population seront dédiés ces deux lotissements ? pourquoi ne pas y implanter tout simplement des maisons individuelles, surtout que le lotissement avenue de Fussy se retrouve en pleine ville ?

Qui dit agrandissement de la population, dit augmentation :

- des transports, les voitures sont déjà en surnombre et sans place de stationnement, il suffit de voir le nombre de voitures qui circulent sur l'avenue de Fussy, avec des voitures garées sur les trottoirs : ce problème va donc empirer !
- des infrastructures pour accueillir de nouveaux enfants dans les écoles, et la cantine, entre autre....
- Des stations d'épuration qui ne seront plus adaptées au nombre des habitations...

Je vous rappelle également que dans un rayon de 500 m autour de l'Eglise et du Donjon (Monuments Classés) les constructions sont soumises au jugement des monuments historiques et à l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.... Je ne sais pas si c'est le cas ici, mais je préfère le rappeler au cas où...

Actuellement on nous supprime le ramassage des déchets verts par manque de moyens, qu'en sera-t-il après la réalisation du PLU, sachant que le financement des communes est de plus en plus réduit ... donc que les citoyens vont devoir mettre encore la main à la poche !

Je voudrais que mon Village reste un Village où il fait bon vivre

Merci de votre compréhension.

Cordialement.

